

DESIU Des connaissances à la pratique quotidienne en médecine générale

Code CPF :
Code RNCP :



MEDECINE



DUREE : 1 an

DATE(s) :

Du 07/10/2019 au 11/05/2020

LIEU

Formation en e-learning

COÛT/TARIF (PAR AN) :

969 euros Net de taxe
Etablissement non soumis à la TVA

ORGANISATION :

29 semaines d'enseignement

SUIVI ET EVALUATION :

Ecrit, examen terminal (1 session)

SANCTION DE LA FORMATION :

Diplôme universitaire

**PRE-REQUIS ET MODALITES
D'ENTREE EN FORMATION**

Titulaires d'un Doctorat en médecine ou
d'un diplôme étranger équivalent.

OBJECTIF :

Assurer un approfondissement des connaissances médicales en un cycle de 9 mois consécutifs et contribuer à la formation des médecins aux méthodes de la pédagogie active et interactive.

PUBLIC CONCERNE

Medecins

THEMES ABORDES :

- Evaluation du risque cardiovasculaire, l'hypertension artérielle, la maladie coronaire, ACFA du sujet âgé, insuffisance cardiaque, maladie asthmatique, PBCO, Douleurs articulaires et tendineuse, TVP, artériopathie oblitérante des membres inférieurs, héparines, dermatologie en soins primaires, vertiges, infections urinaires, infectiologie en soins primaires, infections sexuellement transmissibles, dépistage traitement et prévention de l'ostéoporose, utilisation des AINS et corticoïdes, dépistage et prévention des cancers, patient céphalalgique, soins palliatifs 1 et 2, anxiété et maladie dépressive, prise en charge de la douleur, reconnaître les maladies rares, suivi de l'enfant de 6 mois à 2 ans, le patient diabétique, accompagnement du patient obèse, vaccination et antibiothérapie.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travaux dirigés

**Responsable de la
formation :**

Professeur Patrick DISDIER

Profil des intervenants :

Professeur des Universités -
Praticien hospitalier et
intervenants professionnels

Renseignements et inscriptions

Téléphone :

04 13 55 19 08

violaine.rampal@univ-amu.fr

Taux de satisfaction : en cours

Taux de réussite : 100,00 %

Taux d'insertion : non concerné

Le devis est établi par le service Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par une convention ou un contrat. Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap